



Protocole sanitaire

***Nouveau renforcement du protocole sanitaire
des écoles et de la restauration scolaire
à partir du 8 février 2021.***

**ACCUEIL DES ENFANTS EN APS (ACCUEIL PERISCOLAIRE) ET
ALSH (ACCUEIL DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT) :**

APS : l'accueil des familles a lieu à partir de 7h30 jusqu'à 8H45 et de 16H15 à 18h30.

Un animateur est présent à l'entrée de chaque zone le matin et le soir. Lors de cet accueil, les informations données par les familles sont transcrites dans un cahier de transmission.

Ce cahier de transmission est mis à disposition des animateurs du centre sur la table d'accueil (point central).

*Suite à l'accueil, la personne passe sur les groupes pour refaire le point sur les effectifs et transmettre les informations. Chaque enfant est accueilli directement dans la zone attribuée à son groupe par son animateur référent. L'accès à ces zones se fait par l'extérieur des bâtiments. Les parents confient leurs enfants à l'entrée sans jamais franchir les portes de la structure d'accueil, **en respectant la distanciation physique matérialisée par les traits au sol à l'extérieur.***

Un accueil administratif est assuré comme habituellement, avec port du masque obligatoire et gel hydroalcoolique à l'entrée.

APS soir et mercredi : le goûter est pris par groupe dans chaque espace.

Répartition des enfants par espaces et par niveaux.

ALSH mercredi : gel à l'arrivée des enfants et lavage des mains avant les activités, avant et après le repas.

RESTAURATION SCOLAIRE

INFORMATIONS GENERALES APPLICABLES A TOUS LES SITES SCOLAIRES.

*Le service de restauration est assuré sur chaque site
(repas chaud et repas pour les enfants ayant un PAI).*

Les enfants déjeunent tous les jours à la même place et par classe.

La distanciation de 2 mètres entre les tables, entre les élèves de classes différentes est respectée.

Service du pain par l'animateur ou ATSEM (à la pince).

Service de l'eau par l'adulte.

Service à l'assiette (entrée, plat, fromage, fruits, dessert...).

Désinfection après chaque service.

Les enfants des deux sites élémentaires placent leurs vêtements sur leurs chaises le temps du repas.

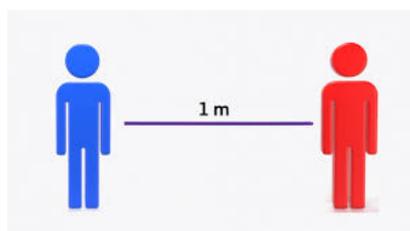
Pour les enfants de maternelle, un porte manteau nominatif leur est attribué.

Pendant le repas, le masque (pour les élémentaires) est mis dans le sachet fourni par la famille ou à défaut dans la poche de l'enfant.

Le changement de masque se fait par les enseignants à la reprise de l'école.

Le port du masque est obligatoire même lorsque les enfants sont assis, tant qu'ils ne consomment pas un plat ou une boisson.

Application des gestes barrières :



Les gestes barrières doivent être appliqués en permanence, partout, et par tout le monde.



Lavage des mains :

Doit être appliqué à l'arrivée dans l'établissement avant et après chaque repas, avant et après les récréations, après être allé aux toilettes et le soir avant de rentrer chez soi ou dès l'arrivée au domicile.

Le matin à l'arrivée à la Ruche d'Ernest chaque enfant reçoit une dose de solution hydro alcoolique, au chalet les enfants iront se laver les mains au savon et à l'eau.

Port du masque obligatoire pour les personnels :

Le port d'un masque « grand public » de catégorie 1 est obligatoire pour les personnels en présence des élèves et de leurs responsables légaux ainsi que leurs collègues, tant dans les espaces clos que dans les espaces extérieurs (bien entendu, le port du masque n'est pas obligatoire lorsqu'il est incompatible avec l'activité : prise de repas, ... etc.).

Suite aux différentes informations qui circulent actuellement sur le type de masque à utiliser, notre fournisseur nous confirme que nos masques de protection LYTESS sont homologués DGA – Catégorie 1 – UNS1- Filtration à 99% garantie à 50 lavages. Nos masques LYTESS ont donc une filtration supérieure aux masques chirurgicaux et sont donc très efficaces contre les variants de la COVID-19 ».

Port des masques pour les enfants accueillis :

Pour les maternelles le port du masque est à proscrire.

Pour les primaires et les collégiens, le port du masque « grand public » de catégorie 1. Obligatoire Il appartient aux parents de fournir les masques (2 pour une journée) à leurs enfants, ainsi que le sachet de transport.

Ventilation des locaux :

L'aération des locaux est la plus fréquente possible. Les salles de classes ainsi que tous les autres locaux occupés pendant la journée sont aérés au moins 15 minutes le matin avant l'arrivée des enfants, pendant les interours, pendant chaque récréation, au moment du déjeuner (en l'absence de personnes) et pendant le nettoyage des locaux.

Une aération de quelques minutes doit également avoir lieu toutes les heures.

Distanciation physique :

Le brassage entre les groupes d'élèves (classes, groupe de classes ou niveau) est interdit. Les écoles et établissements scolaires organisent le déroulement de la journée et des activités scolaires sans brassage ni regroupements ni croisements importants entre groupes.

Les arrivées et les départs sont effectués par groupe sans brassage.

Nettoyage et désinfection des locaux et matériels :

Un nettoyage des sols et des grandes surfaces (tables, bureaux) est réalisé au minimum une fois par jour. Un nettoyage désinfectant des surfaces les plus fréquemment touchées par les enfants et le personnel dans les locaux (poignées de portes) est réalisé au minimum une fois par jour.

Les tables du réfectoire sont nettoyées et désinfectées après chaque service.

Les objets partagés :

Au sein d'un même groupe (ballons, jouets, livres, jeux, jeux de construction, crayons etc...), le partage est permis lorsque qu'un nettoyage quotidien est assuré.

La formation, l'information et la communication :

Les familles doivent être informées clairement des conditions de fonctionnement de l'établissement, de leur rôle dans le respect des gestes barrières (explication à leur enfant, fourniture de mouchoirs en papier jetables). Ils doivent également vérifier la température de leur enfant (inférieur à 38°).

Information aux familles sur la procédure lors de la survenue d'un cas et sur les points et horaires d'accueil et de sortie des enfants.

Les enfants :

Les enfants bénéficient d'une information pratique sur la distanciation physique, les gestes barrières dont l'hygiène des mains.

Accueil de tous les enfants sur les différents sites.

ECOLE SHL : PS /MS/ GS soit 5 classes.

- Ouverture du portail pour tous les enfants à 8h20
- Pour les enfants PS et MS ouverture du portail à 11h30 les enseignants accompagnent les enfants au portail
- Pour les enfants de GS ouverture du portail à 12h00 les enseignants accompagnent les enfants au portail
- Ouverture du portail à partir 13h05 pour les enfants de PS et MS les enfants sont récupérés par les enseignants au portail.
- Ouverture du portail à partir de 13h35 pour les enfants de GS les enfants sont récupérés par les enseignants au portail.
- Ouverture du portail à 16h15 les parents viennent chercher les enfants devant chaque classe

APS SHL MATIN ET SOIR :

- Les animateurs accompagnent les enfants devant chaque classe (le matin en APS)
- Gel aux enfants : matin et soir en APS
- A 16h10 les animateurs viennent chercher les enfants devant chaque classe

PAUSE MERIDIENNE SHL (PS / MS) 11h30 à 13h15(pour appliquer le renforcement du protocole sanitaire les enfants de PS et MS déjeunent dans le réfectoire au premier service.)

PAUSE MERIDIENNE SHL (GS) 12h00 à 13h45 (pour appliquer le renforcement du protocole sanitaire les enfants de GS déjeunent dans le réfectoire au second service.)

De 11h30 à 12h15 repas enfants de PS et MS

Réfectoire principal :PS / MS classes de Mme Salzais, Mme Bouvet, Mme Chaillé

Petit réfectoire SHL : classe de Mme Bouvet,

De 12h15 à 12h45 : désinfection du réfectoire après chaque service et mise du couvert du 2eme service.

De 12h45 à 13h30 repas des enfants de GS

Réfectoire principal :GS Mme Pescot et Mr Michel

Les enfants sont pris en charge par les mêmes encadrants.

- L'entrée dans les réfectoires des enfants se fait par groupe et par classe : par la grande porte du hall et la sortie par la petite porte du réfectoire.
- **Les enfants déjeunent à la place et par classe.**
- Lavage des mains avant et après le repas.
- Récréation méridienne, après le repas, **4 zones** MS et GS. Les PS se dirigent vers le dortoir.

ECOLE LOUIS PASTEUR : CP /CE1 /CE2 soit 6 classes.

- Ouverture du portail à 8h20
- Ouverture du portail à 12h00
- Ouverture du portail à 13h35
- Ouverture du portail à 16h15

APS LOUIS PASTEUR MATIN ET SOIR :

- Le matin les animateurs laissent les enfants dans la cour sous la surveillance d'un enseignant de service.
- Le soir un animateur vient chercher les enfants par classe.
- Sur le temps scolaire les entrées et les sorties sont différenciées (selon le protocole de l'école).
- Gel aux enfants : matin et soir en APS.

PAUSE MERIDIENNE LOUIS PASTEUR (CP/ CE1/ CE2)

1^{er} Service : 12h05-12h50

Entrée par la petite porte et sortie par la grande porte.
CP Mmes Coutelle, Artur, Micheau

2^{ème} Service : 13h00-13h40

Entrée par la petite porte et sortie par la grande porte.
CE1/CE2 : Mme Gabillon, Mme Léquipé, Mme Garrigues

- Méridienne : 12h00 passage aux sanitaires
- Récréation : zone délimitée par classe.
- L'entrée dans les réfectoires par groupe et par classe : par la petite porte et la sortie par la porte du grand hall.
- **Les enfants déjeunent à la place et par classe.**
- Lavage des mains avant et après le repas.

Désinfection des tables entre les 2 services.

ECOLE ALBERT CAMUS : CM1/CM2 soit 5 classes.

- Ouverture du portail à 8h35
- Ouverture du portail à 11h45
- Ouverture du portail à 13h30
- Ouverture du portail à 16h30

APS ALBERT CAMUS MATIN ET SOIR :

- Accueil le matin, midi et soir de la classe de M. Scolari par l'ancien portail de la maternelle, l'animateur APS accompagne la classe au portail.
- Accueil APS le matin, midi et soir pour les autres classes, passage par le grand portail sous la surveillance de M. Clémenté.

PAUSE MERIDIENNE ALBERT CAMUS (CM1 et CM2)

Grand réfectoire (CM2 A, CM2 B, CM2 C) : Mme Martins, Mme Brisset, M. Clémenté

Petit réfectoire (CM1 A) : Mme Fortin, M. Scolari

Tout petit réfectoire (CM1 B) : M. Scolari

- Méridienne : 12h00 passage aux sanitaires, grand réfectoire CM2, moyen réfectoire CM1 et petit réfectoire CM1
- L'entrée et la sortie dans les réfectoires par groupe et par classe : Les CM2 par la porte du grand réfectoire, les CM1 par la petite porte du réfectoire.
- **Les enfants déjeunent à la place et par classe.**
- Récréation : petite cour classe des CM1, grande cour classes des CM2
- Lavage des mains avant et après le repas.

TRANSPORT SCOLAIRE :

Le transport est assuré par 2 bus.

Les enfants sont placés par classe, avec le respect d'une rangée de siège entre chaque classe.

Luyes le 04/02/2021
Adjointe enfance et jeunesse
Vie scolaire
Dany Houdu

Responsable du Pôle enfance jeunesse-restauration
Françoise Surreau
Responsable Adjointe et Régisseur
Clarisse Boureau